Helsana Trail Pub

- Course à pied

marche

marche avec baton

Editorial

Et le budget de fusion?



A l'annonce des résultats 2016, comme dans le rapport du Conseil communal au Conseil général en ce début 2017, il ne vous aura bien évidemment pas échappé que la situation financière de notre Commune n'est

plus aussi aisée que les années précédentes et qu'une dégradation supplémentaire est encore à venir.

Il est évident que certaines personnes sont très enclines à dire «mais que fait le Conseil communal?» ou «pourquoi le budget initial de la fusion n'est-il pas respecté?». Je vais essayer de vous fournir quelques pistes de réponses dans cet éditorial, sachant que le sujet est très vaste et qu'il n'est pas possible d'être exhaustif dans ce cadre. Je vais tout de même me prêter à cet exercice.

Une comparaison rapide du budget de fusion avec celui qui devrait être le nôtre en 2018 démontre que l'administration générale de la Commune est presque parfaitement dans la ligne prévue. Il faut donc rechercher les différences dans divers autres domaines d'activité ciblés. Parmi ceux-ci, il s'en trouve deux qui ont malheureusement fortement dépassé les prévisions (financièrement parlant). Il s'agit des domaines de la formation et de la prévoyance sociale, avec des dépenses annuelles supérieures de CHF 5,3 millions, respectivement de CHF 3,5 millions.

Si la formation est concernée par des effectifs scolaires en hausse depuis la fusion, il n'en demeure pas moins que les réformes et les reports de charges de l'Etat ont une part importante dans l'évolution. Par ailleurs, le développement des structures d'accueil parascolaires, quasi inexistantes au moment de la fusion, répond à un besoin des familles ainsi qu'à une contrainte légale. Et nous avons la démographie la plus jeune du canton.

Quant à la prévoyance sociale, elle est le reflet non pas de la situation de notre vallée mais bien celle du canton dans son ensemble. En effet, ces coûts sont mutualisés depuis de nombreuses années afin de «soulager» les grandes villes notamment. A quand un retour d'ascenseur avec la mutualisation des coûts de l'école?

Si nous ajoutons les frais des transports publics, qui sont d'environ CHF 1,2 millions plus élevés que le budget initial (en raison des prestations que le canton ne veut pas reconnaître et notamment de la création du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) en 2016), nous sommes ainsi déjà à près de CHF 11 millions de « décalage », sans que nous ayons un quelconque pouvoir pour freiner cela. Conjuguez encore cela avec une fiscalité des personnes morales très difficile et une péréquation intercommunale défavorable de plus de CHF 2 millions en regard du budget de fusion.

Seule bonne nouvelle: le déficit 2018 réel, quoique très négatif, sera heureusement bien inférieur à ces reports de charges et, en réalité, nous maîtrisons vraiment les éléments communaux. Mais je ne suis pas fier de la situation!

Cédric Cuanillon, conseiller communal

Du respect SVP

Dans son éditorial du Ier juin 2017, Mme Anne Christine Pellissier, conseillère communale, présentait une foule d'activités pour petits et grands à partager en famille sur le territoire de Val-de-Ruz (places de jeux, sentiers didactiques et parcours santé).

Dans le courant du mois de mai 2017, trois parcours mesurés partant de Dombresson ont été balisés par notre service forestier. Malheureusement, quelques jours après la pose de la signalisation, des panneaux

ont été abîmés. Certes, des sociétés privées d'envergure nationale utilisent ces lieux pour réaliser de la communication. Toutefois, celle-ci se fait en faveur de la population locale qui peut bénéficier de superbes infrastructures que les communes ne pourraient pas mettre à disposition sans ces appuis. Dès lors, nous lançons un appel au savoir-vivre de tout un chacun afin de respecter le travail réalisé et de maintenir ces lieux en bon état.

Val-de-Ruz est riche en infrastructures conviviales et gratuites, à disposition de l'ensemble de la population. Nous aimerions que cela puisse perdurer...

Fête nationale-31 juillet-Engollon

Le **lundi 31 juillet dès 17h30**, la population de Val-de-Ruz se donne rendez-vous à Engollon pour partager un moment convivial.

Programme

Dès 17h30 Ouverture de la fête

Animation musicale par le duo
«Jodel Milka» et atelier de danse pour
enfants dès 6 ans avec Sophie
(max. 25 places)

19h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
20h00 Partie officielle, allocutions de:

 M. Christian Hostettler, président du Conseil communal

 Mme Martine Jacot, présidente de l'ACNG (Association cantonale neuchâteloise de gymnastique) Hymne national

• 20h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz

21hoo Démonstration des enfants ayant participé à l'atelier
21h3o Animation musicale par le duo «Jodel Milka»

2Ih30 Animation musDès 22h30 Feux d'artifice

• Jusqu'à ozhoo Animation musicale avec DJ Chopy

Un parking est à disposition; nous vous invitons toutefois à utiliser les transports publics, des navettes gratuites étant organisées à cet effet.

 $Nous cherchons \, encore \, de \, nombreux \, b\'en\'evoles. \, Informations \, et \, inscriptions \, sur \, www.val-de-ruz.ch. \, \, Un tout-m\'enage \, sera \, \'egalement \, distribu\'e \, en temps \, voulu.$

Fontaines communales

La chaleur de ces derniers jours pousse certaines personnes à se servir des fontaines de la commune comme d'une piscine.

Nous tenons à rappeler à la population qu'elles ne sont pas faites pour s'y baigner, mais simplement pour se rafraîchir. La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous **les dimanches du 20 août au 22 octobre 2017**, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 18hoo à 19hoo ou au 079 546 55 73.

Surfez où que vous soyez

Depuis le $I^{\rm er}$ juin 2017, naviguez de manière optimale sur www.val-de-ruz.ch.

Notre site web adaptatif bénéficie désormais des techniques lui permettant d'offrir un mode de lecture confortable quel que soit le support utilisé (moniteur, Smartphone, tablette, TV, ...).

Tentez l'expérience!

Transports: amélioration estivale

Pendant les vacances scolaires, dès le 3 juillet, l'offre en transports publics est renforcée sur la ligne 42I (Cernier – Savagnier – Neuchâtel) par rapport à l'horaire publié. Aussi, pour rejoindre les villages desservis ainsi que Neuchâtel, il est possible de quitter Cernier, du lundi au vendredi, à 5h52, 6h52, 8h00, 8h52, 10h22, 11h22, 12h22, 13h55, 14h52, 15h55, 16h52, 17h52, 18h52, 20h52, 22h55, soit 15 fois par jour.

Dans l'autre sens, des possibilités sont offertes depuis Neuchâtel, Place Pury, à 5h33, 6h33, 7h33, 8h33, 10h03, 11h03, 12h03, 13h03, 14h33, 16h33, 17h30, 18h33, 19h33, 21h33, 00h10.

Pour de plus amples renseignements, le site www. transn.ch renseigne.

Pavoisement

Des drapeaux flottent sur les maisons de Commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane à l'occasion des manifestations ordinaires suivantes:

- le I^{er} mars;
- le rer août;
- le 27 novembre (en souvenir du vote populaire en faveur de la fusion);
- lors de votations et élections.

Le pavoisement consiste en la pose de trois drapeaux (Commune de Val-de-Ruz, Etat de Neuchâtel et Confédération) trois jours avant et trois jours après la date concernée.

A l'occasion de la Fête nationale, nous invitons la population à en faire de même.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en juillet 2017:

- Iff Maryse et Jeannot aux Hauts-Geneveys leurs 50 ans de mariage;
- Jean-Petit-Matile Dietlinde et Charles Henri à Fontainemelon leurs 50 ans de mariage;
- Jossi Gilberte et Roland à Boudevilliers leurs 50 ans de mariage;
- Ruedin Huguette et Gabriel à Chézard-Saint-Martin leurs 50 ans de mariage;
- Baruselli Janine et Pierre à Fontaines leurs 60 ans de mariage;
- Rothenbühler Marguerite et Albert à Cernier leurs 60 ans de mariage;
- Perregaux Juliette à Fontainemelon ses 100 ans.